

Grève du 14 novembre

La lundi 14 novembre, une grève est annoncée et concernera l'ensemble des écoles de la Ville.

Accueils du matin et du soir

Les accueils du matin ne seront pas assurés pour les enfants inscrits dans les écoles suivantes :

Henri Barbusse 1 et 2
Pierre et Marie Curie
Irène Joliot Curie
Alphonse Daudet
Jean de la Fontaine
Jean Effel
Victor Hugo maternelle et élémentaire
Jean Moulin élémentaire et maternelle
Maximilien Robespierre maternelle 1 et 2 et élémentaire 1 et 2
Romain Rolland maternelle et élémentaire
Saint Exupéry

Les accueils du soir ne seront pas assurés pour les enfants inscrits dans les écoles suivantes :

Henri Barbusse 1 et 2
Pierre et Marie Curie
Irène Joliot Curie
Alphonse Daudet
Jean de la Fontaine
Jean Effel
Victor Hugo maternelle et élémentaire
Jean Moulin élémentaire et maternelle
Romain Rolland maternelle et élémentaire
Saint Exupéry
Anatole France élémentaire et maternelle
Paul Langevin élémentaire
Jacques Prévert élémentaire
Jacques Prévert maternelle 1 et 2

Restauration scolaire

La restauration scolaire ne sera pas assurée dans les écoles suivantes :

Henri Barbusse 1 et 2
Pierre et Marie Curie
Irène Joliot Curie
Anatole France élémentaire et maternelle
Jean Jaurès élémentaire et maternelle
Paul Langevin élémentaire
Jean Moulin élémentaire et maternelle
Jacques Prévert élémentaire
Jacques Prévert maternelle 1 et 2
Maximilien Robespierre maternelle 1 et 2 et élémentaire 1 et 2

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Les TAP (15h30 à 16h30) ne seront pas assurés dans les écoles suivantes :

Henri Barbusse 1 et 2
Pierre et Marie Curie
Irène Joliot Curie
Alphonse Daudet

Jean de la Fontaine
Anatole France élémentaire et maternelle
Jean Moulin élémentaire et maternelle
Jacques Prévert élémentaire
Jacques Prévert maternelle 1 et 2
Romain Rolland élémentaire

Evolution de la situation

Ces informations sont susceptibles d'évoluer, nous tiendrons cette page à jour au fur et mesure qu'elles seront portées à notre connaissance.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

[Scolarité](#)

Publié le 10/11/2016